



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 29/10/2020

à Mme la Directrice Académique  
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn  
69 avenue du Maréchal Foch  
81013 Albi Cedex 9

Objet : Gestion de l'École en confinement

à Mme la Directrice Académique,

Suite aux annonces jupitériennes du président Macron, nous nous retrouvons toutes et tous confiné.es à partir de ce jeudi soir minuit, sauf les soignant.es, les caissier.es, les éboueur.ses, les ouvrier.es du BTP, les ouvrier.s dans les usines, les agent.es des Services Publics et les enseignant.es et AESH qui doivent continuer de travailler au mépris de leur santé pour sauver le CAC 40.

### *1/ Masques toxiques*

Les annonces présidentielles ne nous font pas oublier que les masques fournis par l'Éducation Nationale sont très probablement toxiques. Nous attendons donc le réassort des masques pour tous les personnels (enseignant.es et AESH) pour la rentrée du lundi 2 novembre. Ces masques doivent être réellement protecteurs (masques chirurgicaux pour tous et toutes et FFP2 pour les personnels fragiles qui décident de se rendre dans les écoles). Ces masques doivent être apportés sur les écoles et ce n'est certainement pas aux agents d'aller les récupérer à la DSDEN ou aux inspections.

### *2/ Masques pour les élèves*

Le premier ministre Castex a annoncé ce jeudi matin que les enfants devraient porter le masque à partir de 6 ans. Nous réclamons que ces masques, étant une fourniture obligatoire et imposée, soient fournis aux élèves par l'Éducation Nationale.

### *3/ Personnels vulnérables*

Les personnels vulnérables doivent, comme le stipule le décret de mai 2020, pouvoir disposer d'ASA afin de ne pas mettre leur vie en péril au nom de l'Économie. La DSDEN doit communiquer en ce sens envers les agent.es.

### *4/ Protocole sanitaire*

Le Président de la République a annoncé que le protocole sera renforcé dans les écoles. Nous imaginons, au vu de la situation, que celui-ci a été, pour une fois, anticipé et qu'il sera communiqué sur les boîtes mails académiques (et non pas sur BFMTV) dès aujourd'hui et nous demandons la banalisation du lundi 2 et du mardi 3 novembre pour préparer la mise en place de ce protocole.

## 5/ Attestation

*Le président a annoncé le retour des attestations pour se déplacer. Les employeurs doivent donc fournir des attestations de déplacement à leurs salarié.es. Vous devez donc fournir à chaque personnel une attestation de déplacement avant lundi 2 novembre, faute de quoi, nous appellerons les collègues à ne pas sortir de leur domicile sans attestation, et, le cas échéant, envoyer les amendes reçues à la DSDEN.*

## 6/ Enseignement présentiel/distanciel

Cela semble pour nous une évidence, mais nous tenons à rappeler que les enseignant.es ne pourront, évidemment pas, le cas échéant, assurer la classe et en présentiel et en distanciel. Il aurait été possible, comme ce fut le cas en Espagne et en Italie, de recruter massivement des enseignant.es pour diminuer le nombre d'enfants par classe et ne pas se retrouver dans cette situation critique.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels et à leur santé.

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier

